

Image not found or type unknown



Gardiennne d'immeuble

Par RYtal, le 22/06/2020 à 14:17

Bonjour,

puis-je attendre d'un syndic que la gardienne d'immeuble soit licenciée car elle m'adressé des insultes par sms, puis des menaces par sms.

En tant que propriétaire quels sont les recours que j'ai contre elle?

En tant que personnes quels sont les recours?

Puis-je en tenir le syndic pour responsable s'il ne réagi pas?

Merci pour vos réponses car c'est extrêmement angoissant.